Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 55 (1872)

Protokoll: Seconde séance générale

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III.

SECONDE SÉANCE GÉNÉRALE

au theâtre du Lycée,

Mercredi, 21 Août, à 10 heures du matin.

- 1. Le procès-verbal de la première séance est lu et approuvé.
- 2. M. le professeur Mousson donne connaissance de différentes modifications que la Commission propose d'apporter aux Statuts de la fondation Schlæfli. Ces modifications portent sur trois points. (Voir le rapport de cette Commission). L'assemblée les adopte sans discussion.
- 3. L'assemblée passe à l'élection de 26 candidats présentés pour devenir membres de la Société. Tous sont élus à l'unanimité.
- 4. M. le professeur Volpicelli fait une communication inédite sur l'induction électrostatique. Il donne connaissance d'une nouvelle expérience qu'il a faite pour prouver que, selon l'idée anciennement émise par Melloni, l'électricité induite de première espèce, soit celle contraire à l'inductrice, ne possède pas de tension. (Voir sa communication aux annexes.)
- 5. M. le D^r Lombard entretient l'assemblée du résultat de ses études suivies sur la distribution géographi-

que des maladies en Europe. Deux cartes, tracées pour la circonstance, lui servent à montrer pour chaque pays l'époque de la plus grande et celle de la moindre mortalité. (Voir les annexes.)

- 6. M. l'ingénieur Ritter prend la parole sur la solution du problème destiné à amener la découverte du pôle Nord au moyen d'explorations terrestres. (Voir les annexes).
- 7. M. le professeur Charles Vogt signale une lacune qui existe encore dans l'histoire des cestoïdes ou vers rubanés. Ce sont les métamorphoses et migrations de la larve du Bothriocephalus latus ou bothriocéphale suisse. Il termine sa communication en priant MM. les médecins qui auraient des bothriocéphales à leur disposition, de les lui envoyer à Genève, afin de lui faciliter ses études sur cet objet. (Voir sa communication aux annexes.)
- 8. Les comptes du Comité central sont approuvés par l'assemblée, qui vote des remerciements bien mérités à M. Siegfried, caissier de la Société.
- 9. Les propositions de la Commission préparatoire concernant la réimpression du catalogue des membres de la Société sont adoptées sans discussion.
- 10. Les comptes de la bibliothèque sont approuvés et un subside de 600 francs est alloué au bibliothécaire pour l'exercice de 1872-1873.
- 11. Les rapports des différentes Commissions devant être imprimés, l'assemblée renonce à ce qu'il en soit donné lecture.
- 12. Le président explique les motifs qui ont empêché le secrétaire de la Commission pour la phthisie pulmonaire de présenter son rapport annuel.

La séance est levée à 1 heure et demie.